



Financement pour le climat fourni et mobilisé par les pays développés de 2013-17

Tendances globales

- **Le volume de financement climatique fourni et mobilisé par les pays développés** a atteint 71.2 milliards USD en 2017, contre 58.6 milliards USD en 2016, soit une hausse de 21 %. Ces chiffres couvrent les quatre composantes du financement climatique : le financement public bilatéral, le financement public multilatéral (attribué aux pays développés), les crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public et le financement privé mobilisé (Tableau 1.1).
- Les chiffres relatifs au financement climatique public (financement bilatéral, multilatéral et crédits à l'exportation) présentés ici forment une série chronologique ininterrompue de 2013 à 2017, mais le total général (qui inclut le volume de financement climatique privé mobilisé) de 2016 et de 2017 ne sont pas directement comparables avec ceux de 2013 et de 2014 en raison d'améliorations des méthodes de mesure et de la rupture qui en a résulté dans les séries chronologiques relatives au financement privé mobilisé en 2015.

Tableau 1.1. Financement climatique fourni et mobilisé par les pays développés (en milliards USD)

	2013	2014	2015	2016	2017
Financement climatique public bilatéral (1)	22.5	23.1	25.9	28.0	27.0
Financement climatique public multilatéral imputable aux pays développés (2)	15.5	20.4	16.2	18.9	27.5
Sous-total (1+2)	37.9	43.5	42.1	46.9	54.5
Crédits à l'exportation liés au climat bénéficiant d'un soutien public (3)	1.6	1.6	2.5	1.5	2.1
Sous-total (1+2+3)	39.5	45.1	44.6	48.5	56.7
Financement climatique privé mobilisé (4)	12.8	16.7	N/A	10.1	14.5
<i>Par le financement climatique public bilatéral</i>	6.5	8.1	N/A	5.0	3.7
<i>Par le financement climatique public multilatéral imputable aux pays développés</i>	6.2	8.6	N/A	5.1	10.8
Total général (1+2+3+4)	52.2	61.8	N/A	58.6	71.2

Note : Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas nécessairement à la somme de leurs composantes. L'absence de données relatives à 2015 pour le financement privé mobilisé est liée à la modernisation des méthodes de mesure (voir (OCDE CAD, 2019^[11])). Par conséquent, le total général de 2016-17 et celui de 2013-14 ne sont pas directement comparables.

Source : 2013-14 : voir (OCDE, 2015^[2]). Financement bilatéral 2017 : chiffrage établi à partir de la notification préliminaire des pays donateurs à l'OCDE ; financement bilatéral 2015-16 : chiffrage établi à partir des troisièmes rapports biennaux présentés à la CCNUCC (CCNUCC, 2018^[3]), sauf pour les États-Unis, pour lesquels on a utilisé les données provisoires communiquées à l'OCDE. Financement multilatéral : chiffrage établi à partir de (OCDE CAD, 2019^[4]). Crédits à l'exportation : chiffrage établi à partir de (OCDE TAD, 2018^[5]) et des montants faisant l'objet d'une notification supplémentaire à l'OCDE. Financement privé mobilisé 2016-17 : chiffrage établi à partir de (OCDE CAD, 2019^[11]), des montants faisant l'objet d'une notification supplémentaire à l'OCDE, et de données de la SFI sur la mobilisation de financement privé que nous avons pu consulter dans une salle sécurisée au sein des locaux de la SFI.

- Les contributions apportées aux pays en développement par les pays développés au titre du **financement climatique public** ont augmenté de 37.9 milliards USD en 2013 à 54.5 milliards USD en 2017, et de 39.5 milliards USD à 56.7 milliards USD si l'on inclut les crédits à l'exportation liés au climat bénéficiant d'un soutien public, ce qui correspond, dans un cas comme dans l'autre, à une hausse de 44 %.
- Sur la période allant de 2013 à 2017, le financement climatique public bilatéral est passé de 22.5 milliards USD à 27.0 milliards USD (+ 20 %), et le financement climatique public multilatéral imputable aux pays développés de 15.5 milliards USD à 27.5 milliards USD (+ 77 %). En glissement

annuel, les évolutions diffèrent : le léger recul du financement bilatéral observé en 2017, qui fait suite à plusieurs années d'augmentations successives (depuis 2013), est largement compensé par la forte hausse du financement multilatéral.

- Les fournisseurs bilatéraux et multilatéraux peuvent encore améliorer la transparence des méthodes qu'ils utilisent pour comptabiliser leurs apports de financement climatique public, notamment en communiquant des informations en ce qui concerne le pourcentage du montant de chaque projet qu'ils notifient au titre du financement climatique.
- Le **financement climatique privé mobilisé** par le financement public que les pays développés consacrent à l'action climatique (à travers les canaux bilatéraux et multilatéraux) s'élevait à 10.1 milliards USD en 2016 et à 14.5 milliards USD en 2017. Les estimations pour 2013 et 2014 étaient respectivement de 12.8 milliards USD et 16.7 milliards USD.
- L'écart entre le volume de financement privé mobilisé en 2016-17 et celui de 2013-14 résulte à la fois d'améliorations des méthodes mises en œuvre pour estimer ces montants et d'un plus grand niveau de détail des données ainsi recueillies. Les caractéristiques du financement climatique public (destination, thématique, secteur, instrument financier) influe également sur le potentiel de mobilisation des concours publics.
- Certaines banques multilatérales de développement ont récemment mis en avant des restrictions applicables aux données sur le financement privé mobilisé pour des raisons de confidentialité. Si une solution n'est pas trouvée, ces restrictions auront des effets négatifs sur la profondeur et la précision des analyses et des rapports puisqu'elles limiteront la faisabilité des contrôles-qualité nécessaires (validation des hypothèses de causalité et des montants, attribution, etc.).

Répartition thématique

- En 2017, la répartition thématique du volume total estimé de 71.2 milliards USD se présentait comme suit : 13.3 milliards USD (19 %) pour l'adaptation, 52.4 milliards USD (73 %) pour l'atténuation et 5.5 milliards USD (8 %) pour des activités ciblant les deux objectifs. En 2013, le volume total de 52.2 milliards USD était réparti de la façon suivante : 9.1 milliards USD pour l'adaptation (17 %), 39.6 milliards USD pour l'atténuation (76 %) et 3.5 milliards USD (7 %) pour des activités visant les deux à la fois.
- Le financement public (hors crédits à l'exportation) visant l'objectif d'adaptation au changement climatique est passé de 7.8 milliards USD en 2013 à 12.9 milliards USD en 2017 (+ 65 %), le financement axé sur l'atténuation a été porté de 26.6 milliards USD à 36.8 milliards USD (+ 38 %), et les apports visant à la fois les activités d'adaptation et d'atténuation sont passées de 3.5 milliards USD à 4.8 milliards USD (+ 37 %).
- La part du financement climatique public ciblant des objectifs d'adaptation au changement climatique en 2016-17 est nettement plus élevée dans les apports destinés aux PMA (45 %) et aux PEID (43 %) que dans l'ensemble des apports aux pays en développement (22 %), et l'est davantage encore si l'on prend uniquement en compte les pays en développement pouvant être qualifiés de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure (PRITS) ou de pays à revenu élevé (16 %).
- La répartition thématique du financement climatique bilatéral a peu évolué depuis 2013 : l'objectif d'atténuation représente toujours deux tiers des apports (17.8 milliards USD en 2017, contre 15.0 en 2013), et l'objectif d'adaptation un peu plus de 20 % (5.6 milliards USD en 2017, contre 4.7 milliards USD en 2013). La part des activités visant ces deux objectifs est restée stable (3.7 milliards USD, soit 13 % en 2017).
- La part du financement climatique multilatéral ciblant des objectifs d'adaptation a augmenté, passant de 20 % (3.1 milliards USD) en 2013 à 27 % (7.4 milliards USD) en 2017 ; la part des objectifs d'atténuation, quant à elle, diminué, passant de 75 % (11.6 milliards USD) à 69 % (19.0 milliards USD). Le financement climatique multilatéral est moins souvent consacré à des activités ciblant les deux objectifs à la fois (entre 4 % et 8 % selon les années) ou n'est pas notifié comme tel.

- Les crédits à l'exportation liés au climat sont presque exclusivement destinés à des activités d'atténuation, mais en dehors du secteur des énergies renouvelables, très peu de données sont communiquées. Plus de 90 % du financement privé mobilisé vise également des objectifs d'atténuation. Cela étant, les fournisseurs de financement climatique public pourraient mieux signaler les activités ciblant l'adaptation dans les données qu'ils reportent sur le financement privé mobilisé.

Répartition entre les instruments et entre les régions

- S'agissant des financements climatiques publics, les dons ont augmenté de 25 % entre 2013 et 2017, passant de 10.3 milliards USD à 12.8 milliards USD, tandis que les prêts (concessionnels et non concessionnels confondus) ont doublé pour atteindre 39.9 milliards USD en 2017, contre 19.8 milliards USD en 2013. Sur 2016-17, plus des deux tiers des prêts bilatéraux étaient concessionnels ; plus de 70 % des prêts multilatéraux étaient non concessionnels (bien qu'accordés à des conditions plus favorables que celles prévalant sur le marché, ou consentis dans des zones ou à des périodes où le secteur privé pourrait être réticent à participer).
- La part relative des différents instruments de financement public a été stable sur la période 2013-17. Les dons constituaient plus d'un tiers des financements climatiques bilatéraux et moins de 10 % des financements climatiques multilatéraux. Les prêts représentaient environ 60 % des financements climatiques bilatéraux et près de 90 % des financements climatiques multilatéraux. La proportion des prises de participation reste faible : 1 % des portefeuilles bilatéraux et 2 % des portefeuilles multilatéraux en 2017.
- En 2016-17, la proportion de dons dans les financements climatiques de source publique était nettement plus élevée pour les pays les moins avancés (36 %) et les petits États insulaires en développement (54 %) que pour les pays en développement dans leur ensemble (24 %) et que pour les pays en développement se classant parmi les économies à revenu intermédiaire de la tranche supérieure ou à revenu supérieur (10 %).
- Les financements privés ont été mobilisés par les fournisseurs de financements climatiques bilatéraux et multilatéraux, à travers les mécanismes de financements publics suivants : investissements dans des entreprises ou des structures *ad hoc* (52 %), garanties (21 %), lignes de crédit (12 %), prêts syndiqués (9 %), dispositifs de cofinancement simple et investissements dans des fonds (3 % chacun). Avec la future couverture de la notification au CAD de l'OCDE, les financements privés mobilisés grâce à l'assistance technique pourraient être mieux pris en compte. En outre, d'autres travaux visent à définir des moyens de mettre en évidence l'effet catalytique exercé par le renforcement des capacités et par les interventions au niveau de l'action publique sur les financements privés.
- En 2017, toutes les régions ont reçu des volumes de financements climatiques publics plus importants qu'en 2013. Sur toute la période, ce sont l'Asie puis l'Afrique et l'Amérique latine qui ont bénéficié des proportions les plus élevées de financements climatiques bilatéraux et multilatéraux (à elles trois, elles représentent plus de 80 % pour une année donnée). S'agissant de la variation de volume entre 2013 et 2017, ce sont les financements publics adressés à l'Afrique qui ont le plus augmenté : ils ont plus que doublé, pour atteindre 15.9 milliards USD. Pour ce qui est des financements privés mobilisés, la part consacrée à l'Afrique est, comparativement, plus faible et celle du Moyen-Orient plus élevée.

Implications au regard des projections pour le financement climatique en 2020

- Les chiffres du financement climatique public pour 2017 et 2016, à savoir respectivement 54.5 milliards USD et 46.9 milliards USD, sont cohérents avec une trajectoire linéaire par rapport au niveau de financement climatique public émanant de pays développés que l'OCDE avait précédemment projeté pour 2020, à savoir 66.8 milliards USD hors crédits à l'exportation.
- Ces projections de l'OCDE n'incluaient pas de niveau précis pour les financements privés mobilisés. Elles indiquaient plutôt une fourchette de résultats possibles concernant le total des financements climatiques qui pourraient être obtenus avec un niveau donné de financements climatiques publics et différents ratios de mobilisation des financements privés.

- Les ratios de financements privés mobilisés par rapport aux financements publics, estimés pour 2016-17 sont inférieurs à ceux précédemment estimés pour 2013-14. Cela s'explique essentiellement par la mise en œuvre de méthodologies plus sophistiquées pour mesurer les financements privés mobilisés.
- Si l'on veut atteindre un niveau donné de financements climatiques totaux en 2020, il faut poursuivre les efforts pour augmenter les financements publics et améliorer leur efficacité dans la mobilisation de financements privés. Cependant, cette efficacité dépend des caractéristiques du financement climatique public, par exemple en termes de destination, de thématique, de secteur, d'instrument.
- Les données détaillées au niveau des activités pour 2018 et 2019 ne sont pas encore disponibles. Ces données donneront une meilleure idée de l'évolution des financements publics ainsi que des financements privés mobilisés.

Financement climatique et financement du développement

- Au cours de la période comprise entre 2014 et 2017, la part de l'aide publique au développement (APD) liée au climat notifiée au Comité d'Aide au Développement de l'OCDE s'est maintenue autour de 20-21 %, après un léger recul en 2013 et 2014. Sur la même période, la part du financement climatique multilatéral dans le total des sorties de fonds des organisations multilatérales dirigées vers les pays admissibles au bénéfice de l'APD est passée de 18 % en 2013 à 28 % en 2017.
- Même si on observe une évolution de la composition sectorielle du financement du développement, il n'est pas possible d'établir un lien de cause à effet avec les dotations liées au climat : les tendances globales de l'APD dans les secteurs sensibles aux changements climatiques (comme l'énergie et les transports) et les secteurs sociaux (comme l'éducation et la santé) évoluent selon des schémas très semblables.
- La part de financement lié au climat dans les secteurs sensibles aux changements climatiques tend à montrer qu'il reste encore beaucoup à faire pour mieux intégrer la question du climat dans le financement du développement sans perdre de vue les priorités des pays en développement.



Rapport complet:
<http://oe.cd/cf-2013-17>

Septembre 2019